

Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Jeudi 26 septembre 2024

24_09_06 - CREATION DE POSTE D'ACCUEILLANT PETITE ENFANCE VOLANT - AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Nombre de conseillers :

En exercice : 64
Présents : 43
Pouvoirs : 13
Votants : 56
Absents excusés : 8

Date de la convocation : 20 septembre 2024

Date de publication :

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 26 septembre à 19h30, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France se sont réunis, en séance ordinaire, au nouveau siège de la CCPEIDF, 22 rue de la savonnière à Epernon, sous la présidence de Monsieur Stéphane LEMOINE.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (43) :

Robert DARIEN, Jean-Luc DUCERF, Frédéric ROBIN, Stéphane LEMOINE, Gérald GARNIER, Gérard WEYMEELS, Laurent DAGUET, Dominique MAILLARD, Catherine MARIE (*suppléante de Jean-Noël MARIE*), Xavier-François MARIE, Jean-François BULIARD, Annie CAMUEL, François BELHOMME, Béatrice BONVIN-GALLAS, Armelle THERON-CAPLAIN, Denis DURAND, Simone BEULE, Patrick OCZACHOWSKI, Yves MARIE, Bruno ALAMICHEL, Eric TABARINO, Anne BRACCO, Jean-Pierre RUAUT, Patrick KOHL, Eric MAUNY (*suppléant de Pierre GOUDIN*), Francisco TEIXEIRA, Michel DARRIVÈRE, Patricia BERNARDON, Emmanuel MORIZET, Bertrand DE MISCAULT, Nicolas DORKELD, Jean-Loup VIDON, Gérald COIN, Yves VAN LANDUYT, Daniel MORIN, Patrick LENFANT, Catherine DEBRAY, Thierry CORDELLE, Michael BLANCHET, Xavier DESTOUCHES, Christian GUILBERT (*suppléant de Jocelyne PETIT*), Carine ROUX, Arnaud BREUIL.

Absents excusés ayant donné pouvoir (13) :

Youssef AFOUADAS	a donné pouvoir à	Frédéric ROBIN
Sylvie ROLAND	a donné pouvoir à	Jean-Luc DUCERF
Eric SEGARD	a donné pouvoir à	Michel DARRIVERE
Guilaine LAUGERAY	a donné pouvoir à	Dominique MAILLARD
Béatrice BONVIN-GALLAS	a donné pouvoir à	Denis DURAND
Nathalie BROSSAIS	a donné pouvoir à	Bruno ALAMICHEL
Pascal BOUCHER	a donné pouvoir à	Annie CAMUEL
Ann GRONBORG	a donné pouvoir à	Michael BLANCHET
Marie José GOFRON	a donné pouvoir à	Jean-Loup VIDON
Christel CABURET	a donné pouvoir à	Jean-Pierre RUAUT
Michel CRETON	a donné pouvoir à	Daniel MORIN
Serge MILOCHAU	a donné pouvoir à	Francisco TEIXEIRA
Philippe AUFFRAY	a donné pouvoir à	Stéphane LEMOINE

Absents excusés (8) :

Sylviane BOENS, Cécile DAUZATS, Elisabeth LEVESQUE, Jacques GAY, Bruno ESTPAME, Michelle MARCHAND, Nicolas PELLETIER, Marc MOLET.

**

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance.

Madame Armelle THERON-CAPLAIN est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**Communauté de communes
Portes Euréliennes
d'Île-de-France**

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

2024-10-01

Berger
Levrault

ID : 028-200069953-20240926-24_09_06-AR



Par délibération lors de sa session du 11 avril 2024, le Conseil communautaire a créé un poste d'accueillant petite enfance dit « Volant », afin de palier plus facilement les absences de personnels sur les accueils petites enfances.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la Fonction Publique,
Vu la réunion du Bureau communautaire du 19 septembre 2024,

Considérant que pour garantir la continuité du service en cas d'absence du personnel un poste d'agent volant, à raison de 35h, a été créé au grade d'agent social pour les établissements petite enfance.
Considérant que l'agent recrutée sur ce poste est auxiliaire de puériculture. Il est proposé de créer le poste sur ce grade.

Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité

CRÉE un poste d'accueillant petite enfance « volant » au grade d'auxiliaire de puériculture à raison de 35h par semaine.

AUTORISE Monsieur le Président à procéder au recrutement nécessaire,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Stéphane LEMOINE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Jeudi 26 septembre 2024

24_09_07 - CREATION DE POSTES CONTRACTUELS SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Nombre de conseillers :

En exercice : 64

Présents : 43

Pouvoirs : 13

Votants : 55

Absents excusés : 8

Date de la convocation : 20 septembre 2024

Date de publication :

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 26 septembre à 19h30, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France se sont réunis, en séance ordinaire, au nouveau siège de la CCPEIDF, 22 rue de la savonnière à Epernon, sous la présidence de Monsieur Stéphane LEMOINE.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (43) :

Robert DARIEN, Jean-Luc DUCERF, Frédéric ROBIN, Stéphane LEMOINE, Gérald GARNIER, Gérard WEYMEELS, Laurent DAGUET, Dominique MAILLARD, Catherine MARIE (*suppléante de Jean-Noël MARIE*), Xavier-François MARIE, Jean-François BULIARD, Annie CAMUEL, François BELHOMME, Béatrice BONVIN-GALLAS, Armelle THERON-CAPLAIN, Denis DURAND, Simone BEULE, Patrick OCZACHOWSKI, Yves MARIE, Bruno ALAMICHEL, Eric TABARINO, Anne BRACCO, Jean-Pierre RUAUT, Patrick KOHL, Eric MAUNY (*suppléant de Pierre GOUDIN*), Francisco TEIXEIRA, Michel DARRIVÈRE, Patricia BERNARDON, Emmanuel MORIZET, Bertrand DE MISCAULT, Nicolas DORKELD, Jean-Loup VIDON, Gérald COIN, Yves VAN LANDUYT, Daniel MORIN, Patrick LENFANT, Catherine DEBRAY, Thierry CORDELLE, Michael BLANCHET, Xavier DESTOUCHES, Christian GUILBERT (*suppléant de Jocelyne PETIT*), Carine ROUX, Arnaud BREUIL.

Absents excusés ayant donné pouvoir (13) :

Youssef AFOUADAS	a donné pouvoir à	Frédéric ROBIN
Sylvie ROLAND	a donné pouvoir à	Jean-Luc DUCERF
Eric SEGARD	a donné pouvoir à	Michel DARRIVERE
Guilaine LAUGERAY	a donné pouvoir à	Dominique MAILLARD
Béatrice BONVIN-GALLAS	a donné pouvoir à	Denis DURAND
Nathalie BROSSAIS	a donné pouvoir à	Bruno ALAMICHEL
Pascal BOUCHER	a donné pouvoir à	Annie CAMUEL
Ann GRONBORG	a donné pouvoir à	Michael BLANCHET
Marie José GOFRON	a donné pouvoir à	Jean-Loup VIDON
Christel CABURET	a donné pouvoir à	Jean-Pierre RUAUT
Michel CRETON	a donné pouvoir à	Daniel MORIN
Serge MILOCHAU	a donné pouvoir à	Francisco TEIXEIRA
Philippe AUFFRAY	a donné pouvoir à	Stéphane LEMOINE

Absents excusés (8) :

Sylviane BOENS, Cécile DAUZATS, Elisabeth LEVESQUE, Jacques GAY, Bruno ESTPAME, Michelle MARCHAND, Nicolas PELLETIER, Marc MOLET.

**

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance.

Madame Armelle THERON-CAPLAIN est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**Communauté de communes
Portes Euréliennes
d'Île-de-France**

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 028-200069953-20240926-24_09_07-AR



Par délibération lors de sa session du 11 juillet 2024, le conseil communautaire a créé des emplois pour faire face à un accroissement temporaire d'activité dans les accueils de loisirs et accueils périscolaires sur la période du 30 août 2024 au 4 juillet 2025.

La rentrée effectuée, certains ajustements doivent être apportés sur ces créations de postes, notamment afin :

- d'éviter le recours à des saisonniers pendant les vacances scolaires et à Action Emplois les mercredis sur Nogent-le-Roi
- de répondre à une forte augmentation de fréquentation sur l'accueil de Changé les mercredis nécessitant la création d'un poste d'animateur
- d'encadrer les animations mises en place pour les ados sur le secteur de Gallardon, sur les mercredis, vacances scolaires et soirées
- de remplacer une agente titulaire ayant demandé sa mutation pour une autre collectivité.

Une agente de la halte-garderie sur Nogent-le-Roi étant placée en en situation de préparation au reclassement, il n'est pas possible de recourir à un contrat de remplacement temporaire de titulaire indisponible. De ce fait, il est nécessaire de créer un poste pour la remplacer.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le décret n°2019-172 du 5 mars 2019 instituant une période de préparation au reclassement au profit des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions,
Vu la réunion du bureau communautaire du 19 septembre 2024,

Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à la majorité
54 voix pour

(n'a pas participé au vote : Béatrice BONVIN-GALLAS)

CRÉE les postes contractuels ci-après pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité sur différentes structures d'accueil Enfance Jeunesse :

- 1 poste contractuel pour accroissement temporaire d'activité d'animateur au grade d'adjoint d'animation, à raison de 18h25 hebdomadaires annualisées, sur la période du 01/10/2024 au 04/07/2025
- 1 poste contractuel pour accroissement temporaire d'activité d'animateur au grade d'adjoint d'animation, à raison de 13h50 hebdomadaires annualisées, sur la période du 01/10/2024 au 04/07/2025
- 1 poste contractuel pour accroissement temporaire d'activité d'animateur au grade d'adjoint d'animation, à raison de 17h59 hebdomadaires annualisées, sur la période du 01/10/2024 au 04/07/2025
- 1 poste contractuel pour accroissement temporaire d'activité d'animateur au grade d'adjoint d'animation, à raison de 34h34 hebdomadaires annualisées, sur la période du 02/11/2024 au 04/07/2025
- 1 poste contractuel pour accroissement temporaire d'activité d'accueillant petite enfance au grade d'agent social, à raison de 28h00 hebdomadaires, sur la période du 07/10/2024 au 31/12/2024

AUTORISE Monsieur le Président à procéder aux recrutements nécessaires et à signer les contrats afférents,

FIXE la rémunération des agents contractuels recrutés au titre d'un accroissement temporaire d'activité comme suit :

- Poste d'animateur d'ALSH, au grade d'adjoint d'animation sur la base du 1^{er} échelon IB 367-IM 366
- Poste d'accueillant petite enfance, au grade d'agent social, sur la base du 1^{er} échelon IB 367-IM 366

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Stéphane LEMOINE

